L'OBV a pour mission l'amélioration de la qualité de l'eau des rivières et des lacs, ainsi que la protection, la mise en valeur et la restauration des écosystèmes aquatiques et riverains de son territoire, composé de nombreux bassins versants. Ce sont la concertation et l'implication des acteurs du milieu qui forment le cœur de la mission.

Approbation gouvernementale pour le plan directeur de l'eau de la Boyer

Montmagny, 21 février 2012 – L'OBV (organisme des bassins versants) de la Côte-du-Sud est heureux d'annoncer que le plan directeur de l'eau (PDE) pour améliorer la qualité de la rivière Boyer a reçu l'approbation gouvernementale, par l'entremise du ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP), M. Pierre Arcand.

« La reconnaissance officielle du PDE de la Boyer a de quoi rendre fier toutes les personnes qui ont participé à son élaboration et qui participent à sa mise en œuvre. Nombreux sont les individus et les institutions qui mettent la main à la patte pour améliorer la qualité de l'eau de la Boyer : les agriculteurs, les municipalités, les citoyens, etc. ». M. Jean Lemieux, président de l'OBV, cachait difficilement sa joie lors de l'annonce !

L'OBV de la Côte-du-Sud accompagne depuis plusieurs années les intervenants des secteurs municipal, agricole et associatif dans la mise en place d'actions pour protéger la rivière Boyer et les lacs. Le plan directeur de l'eau (PDE) est l'outil commun pour mieux connaître le territoire, ses problématiques, et pour agir. Inutile de dire que tout le monde participe !

Les actions concrètes pour améliorer la qualité de l'eau de la Boyer s'articulent autour de 6 projets : restauration et protection des lacs; programme d'activités de sensibilisation des jeunes « Eau et Biodiversité »; développement du Parc riverain de la Boyer; mise en valeur de la biodiversité des cours d'eau en milieu agricole; acquisition de données sur la qualité de l'eau de surface et souterraine, et des écosystèmes; environnement en agriculture.

C'est la concertation de tous qui fait la force du PDE de la Boyer. Comme le fait remarquer M. le ministre Arcand, « la mobilisation des acteurs de l'eau m'apparaît très intéressante et témoigne de l'intérêt que les gens et les organismes du milieu ont pour ce nouveau mode de gestion de l'eau et des écosystèmes aquatiques. » L'OBV est fier de continuer à accompagner ces acteurs. Les défis sont encore nombreux à relever, mais l'implication de tous va faire la différence !

Une attestation confirmant l'approbation gouvernementale du PDE de la Boyer devrait être reçue dans les prochains jours par la direction régionale du MDDEP. Le PDE est disponible via le lien suivant : www.obvcotedusud.org/portrait.html#pde_obv.

- 30 –

Source : Audrey de Bonneville pde@obvcotedusud.org
Tel. : 418 248-4566, poste 523 ; www.obvcotedusud.org